

# LES BREVETS DE PRATIQUANTS

# 11

## LES BREVETS DE PRATIQUANTS

Ces brevets sanctionnent la capacité du cavalier à participer à des activités encadrées ou à randonner seul suivant le niveau acquis.

### ▪ LE BREVET D'INITIATION : 1<sup>ER</sup> BIVOUAC

Il sanctionne la capacité d'un cavalier à participer à des activités encadrées (sorties, promenades, petites randonnées). Au programme : 4 jours de randonnée, apprentissage des soins aux chevaux, orientation, connaissance du milieu). Ce brevet permet d'acquérir les connaissances de base pour pouvoir sortir en randonnée.

### ▪ LE BREVET DE RANDONNEUR BRONZE

Ce Brevet sanctionne la capacité à participer à des randonnées en terrain varié et l'autonomie du cavalier dans le groupe tant dans l'utilisation du cheval que dans son entretien quotidien. Au programme : pansage, soins, hippologie, topographie, matelotage, conduite du cheval, etc... Conditions d'admission : être titulaire du 1<sup>er</sup> bivouac + avoir effectué 6 jours de randonnée à cheval.

### ▪ LE BREVET DE RANDONNEUR ARGENT

Ce brevet évalue les connaissances suffisantes pour voyager à cheval dans le respect de sa monture et en toute sécurité.

Pour se présenter à ce brevet, le candidat doit posséder le Brevet de Randonneur Bronze, ainsi qu'une certaine expérience en randonnée et en équitation de Pleine Nature (10 jours de randonnée minimum).

### ▪ LES CERTIFICATS DE CONNAISSANCES

Ces certificats ont pour but de permettre aux randonneurs de s'initier ou d'approfondir leurs connaissances dans les diverses techniques nécessaires à une bonne pratique de la randonnée équestre.

Au nombre de 5 : orientation, bourrellerie, soins – secourisme - entretien du cheval, maréchalerie de secours et matelotage - bâtage, ils peuvent être délivrés à la suite de stages de préparation.

Ces Brevets sont organisés directement par les Centres de Tourisme Équestre et les CRTE.

### ▪ PROGRAMMES

Les programmes et règlements de ces brevets sont détaillés dans le « Règlement et Programme des Brevets Fédéraux de Tourisme Équestre » de l'année en cours.

COMITE NATIONAL DE  
TOURISME ÉQUESTRE

Siège social :

9 boulevard Macdonald  
75019 Paris.

Tél. : 01 53 26 15 50

Fax : 01 53 26 15 51

Email : [cnte@ffe.com](mailto:cnte@ffe.com)

Sites Internet :

. [www.ffe.com](http://www.ffe.com) Rubrique Tourisme  
Équestre

. [www.trec-france.com](http://www.trec-france.com)